



Inventaire historique et archéologique des communes de la Communauté "Champagnole Porte du Haut Jura"

*Compilations de données et de textes
réalisées par François Leng et Alain Mariot (mai 2011)*

VAUDIOUX (Le)

A - Structures et vestiges préhistoriques, archéologiques et historiques

- ❶ Tuilerie dans laquelle on fabriqua longtemps des tuiles vernissées, au lieu-dit les Molards
- ❷ Petit château qu'on appela le Châtelet de la Thieulère et une chèvrerie
- ❸ La Billaude fut un relais de diligences.
- ❹ Chapelle dédiée à la Nativité de la Sainte Vierge, transformée en maison commune

Les numéros renvoient à des localisations sur cartes

B - Sources bibliographiques

- | | |
|---------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| ROTHER Marie-Pierre | Carte archéologique de la Gaule - le Jura (2001) |
| ROUSSET Alphonse | Dictionnaire géographique historique et statistique des communes de la Franche-Comté et des hameaux qui en dépendent, classés par département - Département du Jura (1853-1858) |

C - Extraits de textes publiés

Jean de Chalon-Arlay donna à un abbé, en février 1349, la prairie, l'étang et la maison qu'il avait au Vaudioux. A l'aide de ce don, l'abbé se créa un beau domaine dans ce village. Il y établit une tuilerie dans laquelle on fabriqua longtemps des tuiles vernissées qui avaient une certaine réputation, un petit château qu'on appela le Châtelet de la Thieulère et une chèvrerie.

ÉGLISE

Le Vaudioux, après avoir dépendu de la paroisse de Loulle, fut annexé à celle de Châtelneuf. Il y avait dans le village une chapelle qui était dédiée à la Nativité de la sainte Vierge et qu'on a transformée en maison commune. L'église actuelle, peu éloignée de l'ancienne, a été bâtie en 1837 et a coûté 23 000 fr. ; elle se compose d'un clocher, d'une nef, de deux chapelles, d'un chœur rectangulaire et d'une sacristie.

Alphonse ROUSSET - Dictionnaire du Jura (1858)



545 - Vaudioux (Le) (alt. 605-840 m ; 6,01 km²)

Commune située à 7 km au sud de Champagnole, à l'ouest du confluent Lemme-Saine. Elle est implantée à l'extrémité orientale du Plateau de Champagnole, dans un vallon marécageux, le ruisseau de Pillemoine la traverse. "Le territoire, partie en plaine et partie en côtes, ne rend que quatre fois la semence." : A. Rousset, 1853-1858, 6 [1858], p. 130. (04) Au lieu-dit *les Molards* (alt. 665-684 m), à l'est d'un chemin agricole récent, Chr. Meloche a repéré lors d'une prospection pedestre des vestiges qu'il estime antiques : "une quantité de fragments de tuileaux informes et de nombreuses traces de charbons de bois" : Chr. Meloche (dir.), Bilan 1994 des prospections-sondages au sud-est de Champagnole : votes de communication et habitats intercalaires antiques-médiéval-moderne, Besançon, S.R.A. de Franche-Comté, 1994, p. VI.

Marie-Pierre ROTHÉ - Carte archéologique de la Gaule (2001)



ORIGINE DU NOM

En 1124, on trouve le nom Vallis de Jure ; en 1323 Vauz de Jouz ; en 1533 Le Vauldioux ; en 1592 Le Vauldioulx ; en 1655 Le Vaudioux et en 1754 le Vaudjoux. Ces différentes dénominations montrent suffisamment que son étymologie est vau (val) de Joux.

Recherches Ernest Paget

LE MOULIN DE LA BILLODE

Jusqu'au treizième siècle, son histoire est peu connue. Il faisait alors partie de la châtellenie de Châtelneuf, dont les seigneurs étaient les Abbés

de Balerne et les Comtes de Chalon.

En 1323, au moment de l'octroi des franchises, l'abbé Jean d'Arbois et Béatrice de Viennois ascencèrent un moulin assis au Vaudioux sur la rivière de Laimé à Michel de Fissey d'auprès du bourg de Champagnole (Cize) un moulin assis au Vaudioux sur la rivière de Laimé au lieu-dit "*le Chaz de la Laita*", au rendage annuel de la moitié des profits dudit moulin, scierie, foule et batteur - si les parties veulent en édifier, et dans ce cas, elles pourront prendre ès bois communaux de Châtelneuf ce qu'il faudra pour ledit moulin - et encore six deniers de cens payables au jour de la feste de Saint-Martin.

(Ce titre en petit parchemin, en date du mardy après l'octave de la feste de Saint-Michel mil trois cent vingt trois.)

Recherches Ernest Paget



LIMITES DE COMMUNE

Une contestation entre Le Vaudioux et Syam

Une carte de 1774, exposée dans la grande salle de la mairie de Syam, fixe la limite entre les communes de Syam et de Le Vaudioux. L'explication, que l'on peut lire sur la partie haute de cette carte, indique qu'un litige opposait les deux communes, Le Vaudioux prétendant posséder le territoire jusqu'en bas de la côte surplombant la Lemme, Syam, au contraire, demandant la propriété jusqu'en haut de la côte. La justice royale trancha pour une frontière en diagonale, à mi-pente.

Une contestation entre Le Vaudioux et La Chaux des Crotenay

En 1717 s'éleva un différend entre les communes du Vaudioux et de La Chaux des Crotenais-Monliboz-Châtelet-Entre-deux-Monts au sujet du lieu-dit de Cornu, Le But ou Le Retour de la Vyneuse.

Il est consigné dans les registres de la justice de la Chaux des Crotenais à la date du 11 juin 1717. Il fut réglé grâce à un titre de 1473.

ArchéoJuraSites